

Allocution du maire Michel Martin

Rapport du maire sur la situation financière de la Ville d'Otterburn Park au 31 décembre 2008

Otterburn Park, le 16 novembre 2009

Chers citoyens, chères citoyennes,
Chers collègues membres du conseil municipal
Mesdames, Messieurs,

L'année s'achève, avec un tout nouveau conseil en place.

Conformément à la Loi, j'ai le plaisir de vous présenter l'état de la situation financière de la Ville d'Otterburn Park pour l'exercice financier 2008.

En plus de présenter le rapport financier rédigé par monsieur Benoît Dubord, c.a., cet exposé traitera des prévisions de l'exercice en cours, des orientations budgétaires pour l'année 2010 et du prochain programme triennal d'immobilisations qui sera adopté par les membres du Conseil.

Résultats de l'exercice financier 2008

Tout d'abord, je tiens à traiter des derniers états financiers.

De l'avis du vérificateur, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2008 ainsi que les résultats des opérations de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

À noter qu'en 2008 les états financiers déposés au Ministère sont consolidés avec les organismes de notre périmètre comptable, soit : le Conseil intermunicipal de transport de la Vallée-du-Richelieu, la Régie intermunicipale de transport adapté de la Vallée-du-Richelieu, la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée-du-Richelieu, la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée-du-Richelieu et la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

Je suis fier de vous confirmer que l'exercice financier, clos le 31 décembre 2008, s'est soldé par un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 384 647 \$ consolidé. Le surplus non consolidé de la Ville est de 135 343 \$.

Au 31 décembre 2008, les surplus affectés s'élevaient à 597 550 \$. Les surplus non affectés, quant à eux, s'élevaient à 593 196\$. Pour un total de 1 190 746 \$.

Prévision de l'exercice en cours 2009

En 2009, le surplus non réservé a diminué de 211 420 \$ spécifiquement pour l'achat et le déménagement d'un nouvel hôtel de ville. Le surplus non réservé passe à son plus bas depuis l'an 2000 soit à 381 776 \$.

La dette à long terme se chiffrait à 10 072 071 \$ à la fin 2008. Elle terminera l'année 2009 autour de 10 847 000 \$, soit une augmentation de 774 929 \$.

Le programme d'immobilisations 2009 prévoyait des investissements en infrastructure. Plusieurs projets sont actuellement en cours et nous anticipons des dépenses d'investissement de l'ordre de 1 591 631 \$ pour 2009. De ce montant une subvention de plus d'un millions est à recevoir du gouvernement du Canada. La ville a acquis un nouvel immeuble commercial pour héberger son hôtel de ville au coût de 792 881 \$ plus taxe nette.

Il est à prévoir que la Ville terminera avec un léger surplus. Plusieurs dépenses hors budget ont été octroyées en projets spéciaux pour 2009 ainsi que des dépenses non prévues pour rencontrer diverses dépenses juridiques dans différents dossiers, fait qu'il est difficile de prévoir la fin d'année financière.

Les orientations du budget 2010

Le budget de dépenses pour l'année 2010 sera adopté le 21 décembre prochain. Nous devons composer avec des hausses du rôle d'évaluation de 23.30% et d'une réforme cadastrale. Des modifications importantes pour certains sont à prévoir dans le matricule, cadastre, grandeur ou regroupement des lots, etc.

L'objectif du conseil est de maintenir un compte de taxes comparable à celui de l'année en cours, tenant compte du nouveau rôle d'évaluation, des besoins quotidiens de la municipalité, de l'inévitable présence des dépenses incompressibles, de la nécessité d'investir dans la réhabilitation de nos infrastructures, des coûts relatifs à une meilleure protection de l'environnement, des responsabilités imposées par le gouvernement du Québec ainsi que du développement économique de notre milieu. Également, durant cet exercice budgétaire, nous procéderons à l'analyse et à la mise à jour du programme triennal des dépenses en immobilisation.

Le conseil municipal compte assurer le maintien de la qualité des services offerts à la population.

Lors de l'assemblée spéciale du budget, le Conseil procèdera à l'adoption de son programme triennal d'immobilisations. Notons que ces investissements sont financés par des emprunts à long terme et qu'ils sont réalisés en fonction des disponibilités budgétaires. À l'heure où je vous parle, la préparation budgétaire 2010 est en cours. Le conseil analysera sous peu tout le processus en s'assurant que les orientations budgétaires sont conformes à nos attentes. L'adoption du budget devrait se faire le 21 décembre prochain.

Rémunération des élus

Je voudrais conclure cet exposé en vous informant, tel que l'exige la loi, des traitements qui sont versés aux élus municipaux pour 2009. Le salaire du maire est de 17 101 \$ par année, plus une allocation de dépenses de 8 550 \$. Le traitement des conseillers est de 5 700 \$ par année plus une allocation de dépenses de 2 850 \$.

Dépôt des contrats de plus de 25 000 \$

Selon l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, la liste des contrats municipaux supérieurs à 25 000 \$ accordés par la Ville entre le 15 novembre 2008 et le 16 novembre 2009 est disponible à l'hôtel de ville.

Conclusion

Comme vous pouvez le constater, ce sera une belle année en 2010, remplie de dynamisme à l'image du Conseil et des gens y travaillant.

Je tiens à en profiter pour remercier les membres de mon conseil, et souligner par le fait même l'équipe de gestionnaires de la Ville qui sont toujours énergiques et efficaces malgré l'ampleur de la tâche.

Finalement, je ne peux passer sous silence le travail de nos employés, qu'ils soient cols bleus, blancs ou pompiers.

Merci de votre attention.

Le maire
Michel Martin

Presentation by Mayor Michel Martin

Financial Situation as on December 31, 2008

Delivered in Otterburn Park, November 16, 2009

Fellow citizens,
Members of personnel,
Fellow councillors,

The year is almost over, and we have a new council in place.

In accordance with the *Cities and Towns Act*, I have the pleasure of presenting the financial situation as on December 31, 2008.

In addition to the presentation of the financial report prepared by Benoît Dubord, c.a., this presentation will cover the forecasts for the current year, the fiscal stance for 2010, and the next three-year capital expenditure plan, which will be adopted by members of Council.

Results of the 2008 financial year

First of all, I will speak of the last financial statements.

In the opinion of the auditor, the financial statements demonstrate, in all important aspects, a faithful image of the town's financial situation on December 31, 2008, as well as the results of the operations of the evolution of the financial situation for the year ending on the same date, as per the accounting principles generally recognized in Québec's municipal accounting.

Please note that in 2008, the financial statements filed at the Ministry are consolidated with organizations found in our accounting entity, i.e.: the *Conseil intermunicipal de transport de la Vallée-du-Richelieu* (public transit), the *Régie intermunicipale de transport adapté de la Vallée-du-Richelieu* (paratransit), the *Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée-du-Richelieu* (water board), the *Régie d'assainissement des eaux de la Vallée-du-Richelieu* (water purification board), and the *Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent* (police board).

I am proud to confirm that the financial year ending on December 28, 2008, closed with a surplus of revenues on expenditures in the consolidated amount of \$384,647. The non-consolidated surplus of the Town is of \$135,343.

On December 31, 2008, the allocated surpluses were at \$597,550. The non-allocated surpluses were at \$593,196, for a grand total of \$1,190,746.

Forecasts for the current 2009 financial year

In 2009, the non-reserved surplus decreased by \$211,420, specifically for the purchase and the move of the town hall. The non-reserved surplus is at its lowest since 2000 at \$381,776.

The long-term debt was at \$10,072,071 at the end of 2008. It will be at approximately \$10,847,000 at the end of 2009, an increase of \$774,929.

The capital expenditure plan forecasted investments in infrastructures. Many projects are currently in progress and we forecast investment expenditures in the amount of \$1,591,631 for 2009. Of this amount, we will receive from the Canadian government a grant of more than one million. The Town has acquired a new commercial building for its town hall in the amount of \$792,881 plus net tax.

We forecast that the Town will close with a slight surplus. Many non-budgeted expenditures were made for special projects in 2009, as well as non-forecasted expenditures in order to meet the various legal fees, which make it difficult to plan the end of the fiscal year.

The orientations for the 2010 budget

The expenditures budget for 2010 will be adopted next December. We will have to deal with an increase of 23.30% of the assessment roll and a cadastral reform. Important modifications in the roll number, cadastre, dimension, or fusion of lots, etc, must be foreseen.

The goal of the council is to maintain a tax bill comparable to the current one, taking in consideration the new assessment roll, the daily needs of the town, the inevitable presence of expenditures that cannot be reduced, the necessity to invest in the rehabilitation of our infrastructures, of costs related to the protection of the environment, the responsibilities imposed by the Quebec Government, as well as the economical development of our region. Moreover, during this budgetary exercise, we will proceed with the analysis and updating of the three-year capital expenditure plan.

The council will maintain the quality of services to the population.

During the special budget session, the council will adopt its three-year capital expenditure plan. Please note that these investments are financed by long-term loans and are carried out according to the budgetary availability. Right now, the 2010 budget is in preparation. The council will soon analyse everything and make sure that the budget meet our expectations. The budget will be adopted on December 21, 2009.

Remuneration of elected officials

I would like to conclude this presentation by informing you, as per section 11 on the Act, on the remuneration of municipal elected officials for 2009. The mayor' salary is \$17,101 per year, plus a non-taxable portion of \$8,550. The salary for a councillor is \$5,700, plus a non-taxable portion of \$2,850.

Filing of contracts of more than \$25,000

As per section 474.1 of the *Cities and Towns Act*, a copy of the list of municipal contracts greater than \$25,000 granted by the Town between November 15, 2008 and November 16, 2009 is available at town hall.

Conclusion

As you can see, 2010 will be a great year, filled with motivation, just like the council and its new members.

I want to take this opportunity to thank the members of my council, as well as the team of managers that work for the Town, who are always energetic and efficient, despite the magnitude of the job.

Finally, I must underline the work of our employees, be they white collar, blue collar, or firefighters.

Thank you for your attention.

The Mayor,
Michel Martin